

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:249951-2010:TEXT:FR:HTML>

**CD-Kinshasa: FED — Appui au ministère des finances pour la coordination et  
exécution du PAMFIP (projet d'appui à la modernisation des finances publiques)**

**2010/S 163-249951**

**Lieu(x) d'exécution: Pays ACP, Afrique centrale — République démocratique du Congo (CD)**

**Avis de marché de services**

Vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV)

Objet principal:

71356300 Services d'appui technique

Objet supplémentaire:

71356200 Services d'assistance technique

1. **Référence de la publication:**  
EuropeAid/130284/D/SER/CD.

2. **Procédure:**  
Restreinte.

3. **Programme:**  
9<sup>e</sup> ou 10<sup>e</sup> FED.

4. **Financement:**  
Convention de financement.

5. **Pouvoir adjudicateur:**  
Ordonnateur national, ministre des finances.

6. **Type de marché:**  
À prix unitaires.

7. **Description du marché:**  
Le programme PAMFIP (projet d'appui à la modernisation des finances publiques) s'inscrit dans le cadre du 10<sup>e</sup> FED. Il s'agit d'un appui dont l'objectif général est d'appuyer le gouvernement dans la mise en œuvre de son plan d'action de réformes des finances publiques et de contribuer ainsi à l'amélioration de la gouvernance économique et financière en République démocratique du Congo.  
L'attributaire du présent marché aura la charge d'appuyer, à travers une assistance technique de long terme, le maître d'œuvre du programme PAMFIP, à savoir le ministre des finances.  
À ce titre, le prestataire aura la responsabilité d'aider le bénéficiaire à exécuter le projet en effectuant les tâches suivantes:  
1. des tâches nécessitant des capacités techniques, consistant notamment:  
i) à appuyer les administrations aux niveaux central et provincial avec la modernisation de la comptabilité de l'État, et  
ii) à renforcer les capacités de la direction générale des recettes administratives et domaniales afin d'augmenter les recettes de l'État;

2. des tâches administratives, préparatoires et accessoires relatives à la planification et au suivi de certaines composantes du projet et à la communication des rapports correspondants, à l'attribution des marchés publics et à la gestion.

8. **Nombre et intitulé des lots:**

Le marché est divisé en lots: non, 1 lot unique.

9. **Budget:**

Budget maximal: 1 500 000 EUR.

10. **Prestations additionnelles:**

Le pouvoir adjudicateur peut, s'il le juge opportun, étendre la durée et/ou la portée du marché, sous réserve de disponibilité budgétaire, sans toutefois que la durée et le montant du marché initial puissent être dépassés. Toute reconduction du marché est subordonnée à l'exécution satisfaisante des tâches par le contractant.

**Conditions de participation**

11. **Éligibilité:**

La participation est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [participant individuellement ou au sein d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] ressortissantes des États ACP et des États membres de l'Union européenne, ainsi qu'aux organisations internationales autorisées par l'instrument applicable au programme en vertu duquel le marché est financé (voir également point 29 ci-après).

12. **Candidature:**

Toute personne physique ou morale éligible (conformément au point 11 ci-dessus) ou tout groupement de ces personnes (consortium) peut présenter sa candidature.

Un consortium peut être un groupement permanent doté d'un statut juridique ou un groupement informel créé aux fins d'un appel d'offres spécifique. Tous les membres d'un consortium (c'est-à-dire, le chef de file et tous les autres partenaires) sont conjointement et solidairement responsables devant le pouvoir adjudicateur.

La participation d'une personne physique ou morale inéligible (conformément au point 11) entraînera l'exclusion automatique de la candidature concernée. Si cette personne inéligible fait partie d'un consortium, la candidature de l'ensemble du consortium sera exclue.

13. **Nombre de candidatures:**

Une personne physique ou morale ne peut présenter plus d'une candidature, quelle que soit la forme de sa participation (comme entité juridique individuelle ou comme chef de file ou membre d'un consortium candidat). Dans l'hypothèse où une personne physique ou morale présenterait plus d'une candidature, toutes les candidatures auxquelles cette personne participe seront éliminées.

14. **Interdiction, pour les candidats présélectionnés, de former des groupements:**

Toute offre émanant de soumissionnaires associés à des sociétés autres que celles mentionnées dans les formulaires des candidatures présélectionnées sera exclue de la présente procédure restreinte. Les candidats présélectionnés ne pourront ni s'associer ni conclure d'accord de sous-traitance mutuelle dans le cadre du marché en question.

15. **Situations d'exclusion:**

Les candidats doivent joindre à leur formulaire de candidature une déclaration signée (incluse dans le formulaire type de candidature) attestant qu'ils ne se trouvent dans aucune des situations d'exclusion visées au point 2.3.3 du «Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures» de l'UE.

16. **Sous-traitance:**

La sous-traitance n'est pas autorisée.

17. **Nombre de candidats qui seront présélectionnés:**

Sur la base des candidatures reçues, entre 4 et 8 candidats seront invités à présenter une offre détaillée dans le cadre du présent marché. Si le nombre de candidats éligibles satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au minimum de 4, le pouvoir adjudicateur pourra inviter les candidats qui satisfont aux critères à présenter une offre.

#### **Calendrier provisoire**

18. **Date prévue pour l'envoi des invitations à soumissionner:**  
30.9.2010.

19. **Date prévue de commencement du marché:**  
10.3.2011.

20. **Durée d'exécution initiale:**  
Durée en mois: 52 (à compter de l'attribution du marché).

#### **Critères de sélection et d'attribution**

21. **Critères de sélection:**

Critères identiques pour les personnes morales et les personnes physiques.

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux candidats. En cas de candidature présentée par un consortium, ces critères s'appliqueront à l'ensemble de celui-ci.

1) Capacité économique et financière du candidat:

si le candidat est un organisme public, des informations équivalentes devront être fournies:

1. le chiffre d'affaires annuel moyen du candidat doit être supérieur à 346 000 EUR;
2. la trésorerie et les équivalents de trésorerie en début et en fin d'exercice doivent être positifs.

2) Capacité professionnelle du candidat:

1. au moins 20 % de l'ensemble des effectifs du candidat travaillant cette année dans des domaines en rapport avec le présent marché sont employés à titre permanent.

3) Capacité technique du candidat:

1. le candidat a travaillé avec succès, au cours des 5 dernières années, sur au moins 3 projets d'un budget au moins équivalent à celui du présent marché et portant sur des domaines en rapport avec celui-ci.

Un opérateur économique peut, le cas échéant et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens qu'il entretient avec ces dernières. Il doit dans ce cas prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des ressources nécessaires à l'exécution du marché en produisant par exemple un engagement des entités en question à mettre ces ressources à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l'opérateur économique, doivent respecter les mêmes règles d'éligibilité, et notamment celle de la nationalité, que l'opérateur économique.

Si plus de 8 candidats éligibles satisfont aux critères de sélection ci-dessus, il sera procédé à une réévaluation de leurs points forts et de leurs points faibles afin de déterminer les 8 meilleures candidatures. Lors de la réévaluation, seuls seront pris en compte les critères suivants:

— avoir acquis une expérience avérée (au moins 5 ans) dans la «modernisation de la comptabilité publique de l'État»,

— avoir une expérience dans la «sécurisation des recettes fiscales et parafiscales»,

— avoir une expérience avérée des procédures du FED,

— avoir une expérience avérée et vérifiable du renforcement des capacités de manière durable dans un pays de l'Afrique subsaharienne.

22. **Critère d'attribution:**

Meilleur rapport qualité/prix.

#### **Candidature**

23. **Date limite de réception des candidatures:**  
27.9.2010 (10:00), heure locale.  
Toute candidature reçue après la date limite sera écartée.
24. **Modalités de présentation des candidatures et renseignements à fournir:**  
Les candidatures doivent respecter strictement la présentation et les instructions du formulaire type de candidature, disponible sur l'internet à l'adresse suivante: [http://ec.europa.eu/europeaid/work/procedures/implementation/services/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europeaid/work/procedures/implementation/services/index_fr.htm)  
Aucun document complémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à la candidature ne sera pris en considération.
25. **Modalités d'envoi des candidatures:**  
Les candidatures doivent être exclusivement transmises au pouvoir adjudicateur dans la langue française:  
— soit par courrier recommandé (service postal officiel), à l'adresse suivante:  
Ordonnateur national du FED, hôtel des impôts, croisement des avenues Marais et province Orientale, Gombe/Kinshasa, Kinshasa, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO,  
— soit par dépôt en main propre (y compris par un service de messagerie) au pouvoir adjudicateur lui-même, contre remise d'un récépissé signé et daté, à l'adresse mentionnée ci-dessus, à l'attention de COFED, Godélie Lonji ou Jacky Mukala. Courriel: [cofed@cofed.cd](mailto:cofed@cofed.cd). Tél. +243 815553644.  
L'intitulé du marché et la référence de la publication (voir point 1 ci-dessus) doivent figurer lisiblement sur l'enveloppe contenant la candidature et doivent être mentionnés dans toute correspondance ultérieure adressée au pouvoir adjudicateur.  
Les candidatures transmises de toute autre façon seront écartées.
26. **Modification ou retrait des candidatures:**  
Les candidats peuvent modifier ou retirer leur candidature par notification écrite avant la date limite de réception des candidatures. Aucune candidature ne pourra être modifiée après cette date.  
Toute notification de modification ou de retrait sera rédigée et présentée conformément au point 25.  
L'enveloppe extérieure portera, de même que l'enveloppe intérieure (le cas échéant), la mention «Modification» ou «Retrait», selon le cas.
27. **Langue de travail:**  
Toute communication écrite dans le cadre de cette procédure d'appel d'offres et de ce marché doit être en français.
28. **Date de publication de l'avis de préinformation:**  
Date: 6.7.2010.  
Numéro d'avis au JO: [2010/S 128-194816](#).
29. **Base juridique:**  
Accord de partenariat ACP-CE signé à Cotonou le 23.6.2000, modifié le 25.6.2005 et en 2008 (annexe IV).
30. **Autres renseignements**
31. **Date d'envoi du présent avis:**  
12.8.2010.